

## **Question Orale à Monsieur Guido De Padt , Ministre de l'Intérieur**

Charleroi, le 06 janvier 2009

Référence : JMN/bu/QP/52

### **Concerne : La situation catastrophique des services de pompiers de Charleroi**

Monsieur le Ministre,

Je me permets de vous interpeller à propos de la situation plus que précaire dans laquelle les pompiers de Charleroi doivent travailler depuis de nombreux mois.

Un exemple parmi tant d'autres, aujourd'hui, deux des trois véhicules auto-échelles sont hors services. La dernière encore en état de marche ne possède pas de nacelle. Ce qui entraîne les pires difficultés pour secourir les personnes dans certains cas.

Il en est de même pour ce qui est dans ambulances, seules deux ambulances sont rescapées sur les huit que possède le service d'incendie régional de Charleroi.

Le comble de ce manque de moyen est de voir les pompiers être obligés d'organiser des collectes entre eux afin de pouvoir remplacer des pièces sur leurs véhicules professionnels.

Je me permets de vous interpeller car cette situation grave a des répercussions importantes en matière de sécurité offerte aux habitants de Charleroi mais aussi des communes avoisinantes.

La caserne des pompiers de Charleroi doit, en effet, assurer la gestion du service régional d'incendie des onze agglomérations de Charleroi mais également assurer en tant que « centre X » une mission de soutien aux différents corps limitrophes. Or, à l'heure actuelle, ce sont les corps limitrophes qui doivent prêter main forte au service incendie de Charleroi !

La situation actuelle est très mal perçue par l'ensemble du corps, les pompiers se sentent abandonnés par les autorités. Une démotivation commence à s'installer dans les rangs et on peut les comprendre.

Nous avons la chance qu'à ce stade qu'aucune catastrophe ne soit intervenue mais si, par malheur, aucune aide matérielle n'est fournie très prochainement aux pompiers de Charleroi, il risque fort d'y avoir des conséquences incommensurables.

J'estime que des moyens d'urgence doivent être débloqués, y compris par le fédéral, très rapidement, car le seuil critique est dépassé et la bonne volonté des pompiers ne pourra pas, à long terme, éviter de graves catastrophes humaines si ces conditions honteuses persistent.

Dès lors, monsieur, le Ministre, je me permets de vous interroger pour savoir ce que vous allez mettre en œuvre afin permettre au service d'incendie de se munir d'équipements décentes à même de faire face aux besoins légitimes de la population en terme de sécurité.

**Jean-Marc Nollet**

*ally*